



en bref

■ **Excellence française : vingt-deux produits du terroir récompensés**

Le 17 novembre dans le cadre prestigieux de la Philharmonie de Paris, les lauréats de l'Excellence française ont été honorés en présence de représentants des Armées et du ministère des Affaires étrangères. Vingt-deux produits du terroir comme le foie gras du Sud-Ouest, le bœuf du Limousin, l'agneau de pré-salé de la baie de Somme, le beurre d'Echiré, le Comté, le Brie de Meaux, l'huile d'olive, le sel de Guérande, le cidre de Normandie, la truffe du Périgord... ont été récompensés.